



Procès-verbal Assemblée Générale du 24 novembre 2019 Cabane des chiens, Yverdon-les-Bains

Salutations, bienvenue et ordre du jour

Ruth Erismann, présidente, ouvre l'assemblée à 14h en souhaitant la bienvenue aux membres présents, convoqués conformément aux statuts pour l'assemblée générale de notre section d'apiculture du Nord Vaudois. Elle salue tout particulièrement la présence de :

- Jean-Paul Cochard, président d'honneur
- François Buchs, membre d'honneur

Elle salue également la présence du président d'une autre section, Alain Fullemnan et Sabine Woeffray, inspectrice des ruchers.

Elle remercie Jean-Paul Cochard de mettre à disposition la cabane des chiens, en précisant que les boissons sont offertes par la section.

Chacun a reçu l'ordre du jour avec la convocation : cet ordre du jour est mis en discussion ; sans réclamation, l'ordre du jour est accepté.

Ordre du jour :

- 1) Liste de présence
- 2) Lecture du résumé du PV de l'Assemblée du 25 novembre 2018
- 3) Admissions, démissions, effectifs de la société
- 4) Rapports d'activités :
 - Présidente
 - Caissier
 - Commission de vérification
- 5) Approbation des comptes 2018-2019
- 6) Rapports des intervenants 2019 :
 - Inspectrice
 - Moniteur - éleveur
 - Contrôleur du miel
 - Conseillère apicole
 - Rucher de la Coudre
- 7) Cotisations de la société pour 2021
- 8) Election d'un(e) ou de membre(s) au comité
- 9) Nomination d'un(e) vérificateur (trice) suppléant
- 10) Statuts
- 11) Informations marché Migros
- 12) Autres propositions d'activités 2019- 2020
- 13) Propositions individuelles, divers

1-Liste de présence :

31 membres présents.

Sont excusés : Mesdames et Messieurs Marcel et Ruth Jud, René Meylan, David Castella, Pascal Buchs, Gisèle Prélaz, Alexandre Taillefert, Michel Tati, Jean-Pierre Ferrier, Romie Jonas, Michel Ulmann, Christine Jeanneret, Dominique Gonin, Willy Charles, Gislaine et Gérald Moret, Louis Guignard, David Vuillemin, Serge Berger, Micheline et Jean-Claude Muller, Antoine Magneat.

2- Lecture du PV de l'assemblée 2018 La parole est donnée à Willy Mermod pour lecture des points importants du procès-verbal de l'Assemblée du 25 novembre 2018. Le PV est accepté à l'unanimité. Un exemplaire est disponible pour lecture complète.

3- Admissions, démissions, effectif de la société

Effectif : 154 membres inscrits, 90 membres actifs et 64 membres amis.

Admissions : 10 nouveaux membres.



SOCIÉTÉ D'APICULTURE
DU NORD VAUDOIS

Procès-verbal Assemblée Générale du 24 novembre 2019 Cabane des chiens, Yverdon-les-Bains

M. Ken Hollingworth	1422 Grandson
Mme Romaine Duhamel	1400 Yverdon (présente et applaudie)
M. Jean Louis Piota	1893 Muraz
M. Marcelo Putzu	1422 Grandson
Mme Romie Jonas	10440 Villars le terroir
Mme Myriam Rège	1007 Lausanne
Mme Sophie Jaquier	1421 Fontaines
Mme Irène Schneeberger	1445 Vuiteboeuf
M. Alain Aegerter	1439 Rances (présent et applaudi)
M. Jean-Pierre Gindroz	1043 Sugnens

Démissions, changements de statuts et radiations : 2 membres démissionnaires et 4 radiations

M et Mme Itim	1372 Bavois (démission)
M et Mme Muller	1400 Cheseaux Noreaz (membre ami)
M. David Vuillemin	1405 Pomy (membre ami)
M. Claude Gauthey	1337 Vallorbe (membre ami)
M. Eric Epiney	1435 Essert Pittet (démission)
Mme Liliane Duvoisin	1427 Bonvillars (démission)

Décès : 5 membres sont décédés cette année.

Raymond Ciana le 11 mars 2019,

Bernard Wittwer le 26 avril 2019

Marc Perdrix le 28 mai 2019,

Robert Steiger le 13 septembre 2019 (Ruth lit une rapide biographie de Robert qui a beaucoup œuvré pour la section),

Viviane Rose le 18 novembre 2019,

L'assemblée se lève pour observer un moment de silence afin d'honorer leur mémoire.

4- Rapports d'activités :

A : Présidente : voir rapport annexé à ce PV.

Année noire pour les récoltes de 2019

- 2 février : Assemblée de la FVA le à Ecoteaux.
- 25 février : notre stamm de l'année avec préparation des cadres et leurs cires.
- 16 mars : Assemblée SAR à Tramelan avec nos interventions qui déplaisent (intervention due à la suppression de Robert Steiger des listes de la SAR, suite à son placement en EMS sans questionnement à sa section)
- 17 mars : Assemblée récréative avec la présentation de M. Baehler, président de Prometerre sur agriculture et apiculture
- 27 mars au 7 avril : comptoir d'Yverdon : belle ambiance avec 186 kg de miel vendu
- 4 avril : ouverture des jeudis de La Coudre avec une moyenne de 15 personnes chaque semaine
- 1er juin : Journée « portes ouvertes » avec une activité nouvelle : présentation par Willy
- Juillet : élevage par M. Groux
- 31 août : 28 amateurs de fondue à La Mathoulaz
- Salon Gouts et Terroirs à Bulle : vente de 227 kg
- 4 au 9 novembre : Semaine Migros : succès avec de 285 kg vendus
- 16 novembre : Journée Cantonale du Miel à Yverdon (juste après la semaine Migros : dommage)
- Cours organisés par la FVA et suivis par nos membres
- Réunion du comité : 6 fois cette année
- Site internet : Laurence et Willy s'en sont occupés : information à transmettre à Laurence



SOCIÉTÉ D'APICULTURE
DU NORD VAUDOIS

Procès-verbal Assemblée Générale du 24 novembre 2019 Cabane des chiens, Yverdon-les-Bains

B : Caissier : voir rapport annexé à ce PV.

Des comptes meilleurs que l'année précédente : bénéfice de 1.372.67 réparti pour 975.97 pour le compte société et 396.70 pour le compte rucher.

Le poste cotisations rapporte un bonus de 1160.- sur 6.688.-

La vente de bocaux rapporte un bénéfice de 2.307.60 pour 16.436 bocaux vendus (1800 de moins qu'en 2018).

Conception du site internet : cout de 1.352.-. Pensez à le consulter.

Pour la participation au comptoir d'Yverdon : déficit de 60.70 pour 186 kg vendus mais une belle vitrine pour l'apiculture.

L'année comptable n'englobe aucune semaine Migros (en compte en 2018 et en 2020).

La fortune de 57.603.99 est diminuée de 1.273.96 due à un stock moindre de bocaux et un peu de miel à facturer.

Des comptes qui ont tout de même, permis d'offrir l'apéro aux membres présents aux assemblées, l'apéro pour la traditionnelle fondue de fin de saison et l'agape de l'Assemblée Générale.

C : Vérificateurs :

Geneviève Burkardt donne lecture du rapport de la commission de vérification (Alexandre Taillefert et Vincent Helfer). Une remarque est faite sur le tarif de vente du miel du rucher école qui est à ré-évaluer (CHF19.- / kg mis en pots). La commission relève la bonne tenue des comptes et demande de donner décharge au caissier et à la commission.

5- Approbation des comptes 2018-2019 :

Les comptes pour la période de l'exercice « 01.11.2018 – 30.10.2019 » sont acceptés à l'unanimité par l'assemblée qui donne décharge au caissier et aux vérificateurs.

6- Rapports des intervenants en 2019 : voir rapports annexés à ce PV

A : Inspecteurs :

Sabrine Woeffray :

- 3 cas de loque américaine sur le district du Nord Vaudois.
- 1 suspicion dans le district de Broye Vully qui a été négative.

Aujourd'hui plus rien à signaler sur ces 2 districts.

Mais Morges et Nyon sont touchés.

Toutes les informations sur le site :

<https://www.vd.ch/themes/population/veterinaires-et-animaux/apiculture>.

Rappels :

- les déplacements sont à signaler avant de les faire: par SMS, e-mail ou l'application Bee Trafic. Il est impératif d'attendre la réponse de l'inspecteur.
 - les registres des colonies d'abeilles et le journal des traitements contre varroa doivent être tenus à jour et conservés pendant 3 ans.
 - se protéger lors des traitements .
 - les produits de traitement doivent être stockés sous clés et ne pas être en contact avec le miel.
- Sabine nous informe qu'elle arrête son activité à partir du 31/12/19.

Willy Mermod :

- AOIR : formation fédérale terminée été 2019 et coaché par Sabine.
- AOPPr : Assitant Officiel pour la Production Primaire: activité existante depuis 3 ans. Tâche : faire connaître et respecter les exigences légales auprès des apiculteurs. Le Plan de Contrôle National (PCN) dans les exploitations apicoles, a pour but de contrôler la production primaire pour assurer un niveau de sécurité dans les denrées alimentaires.
- En 2020, Willy aura un cercle d'inspection AOIR et terminera sa formation de AOPPr par une pratique accompagnée d'un titulaire.



Procès-verbal Assemblée Générale du 24 novembre 2019 Cabane des chiens, Yverdon-les-Bains

B : Moniteur éleveur : Michel Groux

La FVA a reconduit les cours d'élevage en 2019: cours théorique à Marcelin et pratique à La Coudre ou chez Michel ; 6 participants ont reçu 2 ruchettes de fécondation.

La fécondation des reines s'est faite dans la station de l'Hongrin : son responsable félicite les participants pour la préparation des ruchettes et Barbara pour sa fondue.

L'acceptation des reines a été difficile à La Coudre.

Le programme sera reconduit en 2020 avec inscription sur le site de FVA au printemps : au programme : démonstration d'une nouvelle méthode d'élevage. Cet hiver, préparation d'un trieur à abeilles pour le peuplement des ruchettes.

C : Contrôleur du miel :

3 nouveaux apiculteurs labellisés : 2 du Gros de Vaud et 1 de la Menthue.

24 contrôles pour 12 apiculteurs (analyses offertes par FVA) pour 2510 kg.

Analyses offertes pour 3 apiculteurs pour la Journée Cantonale du Miel.

Résultat très encourageant.

D : Conseillère apicole : Geneviève Burkardt

Dans le cadre de la vulgarisation de la FVA, 2 activités organisées avec beaucoup de succès:

- Concept varroas le 22 juin
- Produits de la ruche le 21 septembre

Pour terminer l'année apicole ; conférence sur le thème des fourmis le 13 novembre par la chercheuse Eléonore Genzoni de l'UNIL.

Pour les cours débutants : 5 personnes ont terminé leur 2^{ème} année.

12 personnes continuent pour leur 2^{ème} année et une nouvelle volée de 10 personnes débutera en 2020.

Toujours autant de plaisir à partager avec des apiculteurs d'horizon très différents.

Geneviève a accompagné Kilian Pernet pour sa formation pratique avec beaucoup de plaisir.

Kilian Pernet :

Il remercie Geneviève pour son aide.

Il a débuté l'apiculture à l'âge de 11 ans et a du plaisir à venir au rucher école les jeudis.

E : Rucher de la Coudre :

André Amiet fait un rapport réjouissant des activités à la Coudre :

- la fréquentation du rucher pour les jeudis est toujours importante et montre l'intérêt des membres présents dans la bonne humeur.

- sur 14 colonies et 5 nucléi hivernés en 2018, 12 colonies et 3 nucléi ont débuté le printemps.

- le nettoyage du rucher se fait toujours dans la bonne humeur : merci aux bonnes volontés.

- journée portes ouvertes traditionnelle avec un succès moindre que l'année dernière.

- extraction d'une toute petite récolte : 38 kg pour le printemps et 86 kg pour l'été kg de miel.

- cours d'élevage par Michel Groux: pour le rucher, 34 nouvelles reines revenues de station qui ont remplacé d'anciennes reines ou vendues.

- 3 nucléi créés au cours de l'été ont remplacé des ruches vides ou faibles.

- 4 nucléi ont été offerts par Michel et Ruth pour peupler des ruches vides.

- 16 colonies sont présentes au Rucher pour affronter l'hiver.

- merci à Michel Groux et Martial Perrin pour leurs conseils et accompagnements des débutants.

- remerciements pour la bonne ambiance et les chutes de biscuits de Barbara.

7- Cotisations de la société 2021 :

Le montant des cotisations pour 2021 reste inchangé.

- CHF 70.- dont CHF 10.- compris pour Apisuisse pour les membres actifs ainsi que les vétérans



SOCIÉTÉ D'APICULTURE
DU NORD VAUDOIS

Procès-verbal Assemblée Générale du 24 novembre 2019 Cabane des chiens, Yverdon-les-Bains

- CHF 15.- pour les membres amis.

Les cotisations encaissées directement par le caissier ou les virements bancaires ou postaux par e-Banking sont la meilleure manière de limiter les frais (CHF 2.50 / virement).

8- Election de membres du comité :

Démission de Laurent Duc : Ruth donne lecture de la lettre de Laurent.

Le comité propose 2 candidatures :

Michel Groux et Claudine Fivaz Giroud qui sont tous 2 élus et applaudis.

9- Nomination d'un vérificateur aux comptes : Geneviève Burkardt doit être remplacée. Marilyne Glauser se présente et est élue avec applaudissements.

10- Statuts :

Suite aux modifications de statuts, des remarques ou corrections ont été faites par la FVA :

Point 1 : Adresse du siège mis au domicile du caissier

Point 4.3 : une nouvelle admission est sanctionnée par l'AG

Point 6.1 : date de l'AG à prévoir par le comité.

Après discussions, les différents points sont mis en votation : acceptés sauf 1 abstention.

11- Marché Migros:

Du 4 au 9 novembre, une grande variété de miels a été vendue. 285 kg. (Rappel : 288 kg en 2018, 290 kg en 2017 et 303 kg en 2016)

12-Activités 2020 :

Le calendrier vous parviendra en janvier.

L'assemblée FVA est organisée le 1er février.

Le 1^{er} stamm du 22 février : une présentation sur la truffe à organiser.

La distribution des acaricides sera annoncée sur la feuille de commande du service vétérinaire le 29 juin et ne sera pas rappelée sur le calendrier.

Intérêt d'une course : un vote rapide montre un certain intérêt.

Le rucher école sera ouvert pour tous les jeudis dès le 2 avril.

Cours de débutants : signaler son intérêt à Ruth pour qu'elle fasse suivre les dates.

La démonstration du traitement d'hiver 2019 est prévu : date à annoncer.

Nettoyage du rucher : samedi 30 novembre à 9h

Rappel :

- Assemblée de la Menthue le 1 décembre
- Repas de fin d'année du Gros de Vaud le 7 décembre

13-Propositions individuelles et divers

Guy Delafontaine reprend le point sur le prix de vente du miel vendu par La fondation : proposition de le vendre en bidon si négociation impossible.

Assemblée levée à 16.00h

La présidente invite l'assemblée à la partie récréative avec la tombola et une agape offerte par la société. Elle remercie chaleureusement tous les donateurs qui ont garni les étagères des lots et adresse un merci particulier aux membres fidèles à nos activités.

Elle souhaite à chacun un bon retour dans son foyer, de belles fêtes de fin d'année et une belle année apicole.

Vugelles La Mothe, le 7 décembre 2019

La secrétaire : Laurence Bourbon